Le Patriote

JOURNAL COMMERCIAL, LITTERAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU du

HOMNEUR BY PAREERS

PRIX

de

Rue de las Camaras n. 34

Le PATRIOTE parait tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE ou on recevra les annonces, lettres et ans depuis 10 heures du main jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adréssés fuanco. PON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNES.

L'ABONNEMENT 8 patacons par mois.

Almanach Français.

Mercredi 15 (1792). - Reprise de Verdun, par le général Dillon , contre les Prussiens.

> (1819) .- Combat du fort Fuengerola, par le général Sébastiani, contre les Anglais.

La Louise Marie est attendue nu premier jour du Havre

MONTEVIDEO.

14 Octobre 1845 .-

Nous avons vu se confirmer anjourd'hui tous nos doutes d'hier relativement à la protestation faite par M. de Mareuil non contre la notification du blocus, mais contre les principaux et nombreux griefs qui ont amené cette mesure sage, juste et nécessaire,

Nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs cette pièce si importante pour l'opinion générale, cette réfutation, acte peut-être unique dans la l'iplomatie européenne et qui certainement ne servira pas à populariser le nom de M. de Mareuil chez la population fraugaise de la Plata.

" Buenos Ayres, 23 septembre 1845.

* A S E. Monsieur Arana, ministre des affaires étrangères à Buenos-Ayres.

" Monsieur,

" Je viens de recevoir la note C'hier, que V. E. m'a foit l'honneur de m'adresser, et par laquelle elle me fuit savoir, qu'elle a élevé à la connaissance de M. le gouverneur, l'urgence, exigée par l'établissement du blocus, de l'interruption Je mes relations avec le gouvernement, et ma sortie du territoire argantin.

" V. E. m'informe également qu'elle est chargée. par S. E. M. le Gouverneur, de me demander des explications sur plusieurs sujets, pour établir qu'elle a été pendant ma résidence ici, le caractère des relations de la légation du Roi avec le gouvernement argentin, et la conduite de ce gouvernement dans les affaires que j'ai été à même de traiter avec lui.

" Je suis d'autant plus disposé à donner à V. E. les explications qu'elle me demande, que j'ai déja trans-mis au gouvernement du Roi, des informations précises et detaillées sur plusieurs sujets inclus dans votre

" Jo satisfais nux demandes de V. E. dans l'ordre qu'elle me les adresse :

n 1º Depuis le moment où je me suis trouvé à la tête de la legation du Roi jusqu'aujourd hui, je n'ai jamais eu à me plaindre du gouvernement argentin, ni au sujet d'aucun acte contraire aux relations amicales qui existent entre la France et la Confederation Argentine, ni au aujet de l'oubli de la pro ection due nux étrangers établis sur le territoire de la Confedération. Si j'ai eu parfois quelque réclamation à faire en faveur de quelque Franguie, pour un acte qui émanut d'une

autorité subalterne, justice prompte a été faite à ma demande.

2º Je n'ai jamais eu connaissance qu'il y eut ici dans la police une association fameuse par une foule de faits sinistres. Quand aux sonstructions des cartes do sureté delivrées par la chancellerie de cette légation et de l'incorporation des porteurs desdites cartes dans les troupes de Buenos-Ayres, ces faits ne sont jamais arrivés à ma connuissance, et ayant pour plus de cer titude, fuit prendre a ce sujet les informations les plus minutieuses je puis affirmer de la manière la plus positive que ces faits n'ont pas eu lieu depuis que je suis ici. Quelques Frangais avaient été inscrits sur les registres d'enrolement, un seul avait été incorporé; à ma sollicitation tous ont été immédiatement exemptes du service avec une promptitude pour laquelle j'ai déjà marqué ma reconnaissance envers V. E.

3º Aucune plainte ne m'a été adressée au sujet du refus des passeports qui aurait empêché l'épouse de rejoindre son mari ou le fils, son père. Je sais seulement que par une mesure prise antérieurement à mon arrivee, I'on n'accordait aucun passeport pour Mon-

4º Enfin, je n'ai jamais su que la police de cette province ait force par la terreur les sujets français à signer des pétitions contre leur gouvernement,

" Quant a l'assessinat de la famille écossaise dont V. E. me parle dans sa note, ce n'est pas un fait sur lequel je pouvois instruire; mais il a beaucoup appelò l'attention publique, et j'ai eu connaissance des actives perquisitions faites par le gouvernement argentin pour découvrir les auteurs de cet attentat, et bien que ces recherches soient restées jusqu'ici sans résultat, je suis pour ma part convaince de sa sincérité dans cette affaire. Je me suis beaucoup plus étendu dans ce même sens dans mes explications avec le gouvernement du

Enfin, j'ajouterai que, bien qu'étant nécessairement instruit de ce qui se passe dans la République Orientale, j'ai demandé, il y a deux mois, des informations exactes à Montevideo sur l'égorgement supposé d'un millier de prisonniers après la bataille de l'India Muerta. Les informations qui m'ont été transmises en ré ponse à mes demandes, par une personne dans laquelle j'ai toute confiance et qui est parfaitement placée pour connaître la vérité, ne m'ont pas laissé croire que ce

Acceptez, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

Signé : DE MAREUIL.

NOUVELLES DIVERSES.

C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination de notre compatriote M. le colonel Dupuis, au commandement de la place de la Colonia. - Nous ne pouvous que louer la reconnaissance du gouvernement envers un homme qui a rendu de si grands services à la République Orientale.

L'escadrille nationale après avor échangé quelques coups de canon avec l'aunemi en garnison à Paisandu, continua sa route pour le Salto: - Elle se composait le 20 du mois passé, de 22 navires .- Les trois navires anglais le Gorgon, le Philomel et le Dolphin, craignant la buisse des enux redescendent l'Uruguny après l'avoir remonté jusqu'à Paysandu. Le 30 le Gorgon se trouvait mouillé à la bouche du Guazu.

Le brick transport Fanny, commandé par le lieutenant Key, qui est entre hier dans notre port avec pavillon anglais, fut pris par les navires de cette nation et armé pour le service de la station britunnique.

Le trois mats américain Margaret Hugg et un autre navire de la même nation, ont échoué près de Martin. Garcia.

Un brick goëlette brésilien aurait dit on forcé fa eonsigne de blocus et mouillé Jans le port de Buenos.

DOCUMENT OFFICIEL.

MINISTERE DE LA GUERRE.

Montevideo, 21 septembre 1845.

Le gouvernement a résolu et décrête que, tout individu appartenant à la 2me légion de garde nationale, ou au régiment de chasseurs basques, qui pretendrait passer de l'un à l'autre de ces deux corps, doit adresser une pétition au ministère de la guerre qui l'élèvera & la connaissance du gouvernement même; que cette disposition se communique aux deux chefs respectifs pour qu'ils la puissent faire savoir aux susdits corps.

SUAREZ. Santiago Vasquez. Rufino Bauza. Santiago Sayago.

MINISTERE DES FINANCES.

Montevideo, le 14 octobre 1845.

Etant nécessaire de nommer une personne chargée de passer la visite des navires qui montant ou descendant les rivières de l'Urugu vy et du Parana toucheront a Martin Garcia et pour prendre compte de leur cargaison etc., suivant l'art. 5. du décret du 7 courant, le gouvernement a accordé d'appeler à ce poste le citoyen Juan Francisco. Medina auquel on donnera des instructions sur la conduite qu'il aura à tenir dans ses nouvelles fonctions.

Que ce soit publie et communique à qui de

NOUVELLES DU SOIR.

On nous assure que le colonel Garibaldi a reçu ces jours derniers un courrier du genéral Paz, qui doit l'instruire des mouvemens a operer pour la jonction combinée des deux armees.

On parlait ce soir du départ de la corvette portuguaise Joso primero pour Rio Janeiro.

L'officier ennemi Baldenegro qui a ete blesse au Rincon de las Gallinas est arrivé aujourd'hui dans notre port sur le paquebot national Perla. Il a eté immediatement transporte à l'hopital pour recevoir les soins que reclame sa position.

Le Constitucional donne les nouvelles suivantes de la Colonia du 11 du courant :

L'ennemi voit son armee diminuer journellement par les frequentes desertions de ses soldats qui viennent dans nos rangs; dernierement ils ont deserte 14 d'une seule fais, et nous assurent unanimement que l'armee est entierement decouragee.

Pour prevenir ces desertions continuelles Montero a fait retirer au Colla toutes les troupes dans lesquelles il n'avait pas beaucoup de confiance.

On nous assure que Lopez est parvenu à reunir beaucoup de monde dans Santa-Fe qu'il occupe toujours.

LE MARI DE DEUX FEMMES, LA PEMME DE DEUX MA-RIS. - Un procès était engagé dernièrement devant le cabinet de Bruxelles, dans lequel on rencontrait la cir constance étrange d'un homme qui se trouvait légalement le mari de deux femmes, et d'un femme ayant eu á la fois deux époux.

Voici quelques détails sur cette affaire extraordi-

C'est le 8 juin 1808 que le capitaine, M... épousa à Anvers, la dame J ... Ils cohnbitèrent jusqu'en 1813; alore, le capitaine ayant appris que sa femme était encore engagée dans les liens d'un maringe précedent avec un Israëlite qui subissait une peine infamante. se sépara d'elle ; la femme alla s'établir en France, et le capitaine conserva son domicile en Belgique. Il est & remarquer que l'épouse M... a prétendu que son mariage avec l'Israëlite était nul sux yeux de la loi, comme n'ayant été fait que d'après le rite religieux des juiss, c'est-à dire en présence de quelques amis, en rompant devant eux une baguette et d'autres formelités de ce genre ; néanmoins le capitaine obtint, le 19 more 1819, du tribunal de Namur un jugement par défaut qui, en se fondant sur l'existence de ce maringe religieux, déclara nul le mariage du capitaine.

En 1830 ce dernier convola en secondes noces avec la demoiselle Ch. d'H.., et peu de temps après cette union, c'est à dire en juillet 1830, la première femme du capitaine reparut à Anvers, et somma son mari de la recevoir en son domicile et de la loger et nourrir. La mari dénia à cette femme sa qualité d'épouse et lui opposa le jugement de Namur, qui avait déclaré nul son mariage avec elle.

Un procès eut lieu devent le tribunal d'Anvers ; la mullité de l'union sut ratifiée, mais la femme s'étant

pourvue en appel, la cour déclara que le jugement de Namur n'ayant pas été légalement exécute dans les six mois, devuit être considéré comme non avenu, et porta l'arrêt :

« Attendu que l'intimé nyant contracté un autre maringe, et sa femme partngeant l'habitation commune, cette circonstance, en raison des inconvéniens qu'elle peut entrainer, ne permet pas de s'arrêter à l'offre du capitaine de recevoir sa seconde femme chez lui et de lui fournir le nécessaire aux besoins de sa vie , il y a lieu d'accorder à celle ci une pension alimentaire de 100 fr. par mois.

Plus turd cette pension, réduite à 70 fr., fut cédée par la semme M... à sa fille, jusqu'à concurrence d'une somme de 2 400 fr. pour alimens fournis; c'est cette cession qui vient d'être contestée par le mari comme ayant été faite sans autorisation maritale. Le tribunal de Bruxelles, par un jugement prononce samedi 28 juin, a déclaré cette cession valable, en la considérant comme une simple délégation ou dation de paiement.

(L'Estafette.)

AVISO JUDICIAL.

De orden del senor alcalde ordinario de este departemento en las tardes de los dias 16, 17 y 18 del presente mes, à las puertas del edificio del extinguido Cabildo, se han de hacer almonedas y remate en la ultima de ellas, en el mejor licitador, a dinero de contado, de un edificio en altos, de la propriedad de la testamentaria de Don Jermin Hinkley, situado en la calle de Ituzaingo numero siete, tuxado el todo en la cantidad de tres mil très cientos cincuenta y cinco pesos dos y un cuarto reales Quien se interese en su compra, ocurra à la oficina a cargo del que subscribe donde se le manifestaran los pormenores de aquellas tasa-

Montevideo 14 de octubre de 1845. Pedro de Lectorre.

Monsieur Wian Elzear, ex medecin du Ducouedic, brick de guerre françois, recemment parti pour. France; actuellement embarque sur la fregate amiral l'Africaine; prie les personnes qui auraient pour lui des lettres venant de Buenos-Ayres ou de France, d'avoir la bonte de les lui envoyer au cufe de Labastie. E WIAN.

AU BOUQUET.

Megasin de comestibles .- Grandissime Baratilie .- Esquine des rucs Rincon et Cerro nº 198 et 117, derrière la police, on vend : Vin carlon superieur à 4 vinteins cuarta vin de Bordeaux à 4 v., morue verte sulee à 9 v. livre, yerba des Missions a 7 v., sucre dore à 4 v., id. blanc a real, id. rafine 7 v. id. en pain 7 v., huile de Marseille comme celle des bouteilles 14 v. cuarta, esprit de vin 369 real et demi, chandelles d'esteurine 440, viex cognac 360 la bouteille, liqueurs superfincs au même prix, riz 50 graisse à 3 v., saindoux à 360, haricots de Soissons 100, pommes de terre fraiches 7 coivres et infinité d'autres articles à très bon marche.

On desire acheter un petit terrein, situe pres de la ville. On offce de payer au comptant.

AVIS DIVERS.

Leçons particulieres de langue française, de latinité, de mathematiques, de geographie, d'histoire et de dessin, par M. Charles Mous-

S'adresser au bureau du Patriote, calle de las Camaras, n. 34.

AVIS.

Il a ete perdu un jeune chien éprgneul tout noir ; agé de trois mois ; il est offert une bonne récompense à la personne qui le rapportera rue du Cerrito, N.º 134.

AVIS.

M Faure charge de la vente des billets de la rifa des six tableaux, ayant perdu la totalite des billets, prie la personne qui les auraient trouves de vouloir bien les deposer au tureau du journal, où il recevra une gratifi-

Des mesures ont ete prises pour que ces billets n'aient aucune valeur dans le cas contraire.

AVIS:

Le soussigné qui est resté depuis le mois de septembre 1842 l'emplove de MM. Piane freres, avec un interet sur les ventes que faisait la maicon, jusqu'à con retour de Rio-Grande en sout 1844, n'a plus à aucun titre, depuis lors, fait partie, sinon d'une maniere officiense, de la maison de MM. Plane freres, Il a l'honneur de prevenir les personnes qui pouraient avoir quelques affaires à traiter avec lui, qu'on le trouvera tous les jours chez lui de huit a onze heures du matin et de quatre à sept heures du soir, rue du Parana, n. 12

J. N. MARESCHAL.

AVIS

Craisse de porc & 140 reis le livre et à 3 \$ 1,2 l'arrobe, en face l'hôpital français à côte de la pharmacie de M. Lenoble.

> AGENCE GENERALE D'AFFAIRES. Rue Zavala , Nº 80.

A vendre á la Victoria, 3,125 vares de terrain, manzana 48. - a vendre à la Victoria, 2,500 vares de terrain, manzana 32 .-On demande 1,000 \$ sur l'hypotheque d'une maison en ville, (S'adresser au bureau).-On desire louer une maison bien située, on donnera des garanties. - On desire acheter un tercain en ville. - On demande un jeune homme possedant le français et l'anglais, ou l'espagnol et l'anglais,

S'adresser pour demandes ou propositions, tous les jours au bureau de l'agence.

Le Propriétaire-Gerant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.